

Dossier de Presse



ViaTrajectoire,
un service en ligne qui dématérialise,
sécurise et simplifie la démarche
d'inscription en EHPAD

Sommaire

L'outil ViaTrajectoire	3
ViaTrajectoire, l'inscription simplifiée en maison de retraite	4
ViaTrajectoire, un portail d'inscription en EHPAD et USLD	5
Un outil également au service des établissements	6
Le médecin traitant, un acteur clé	6
ViaTrajectoire, une meilleure connaissance du territoire et des besoins de la population	7
ViaTrajectoire, le fruit d'une collaboration interrégionale	8
Des acteurs engagés	9
Agence Régionale de Santé de Normandie	9
Le Département de la Manche	10
Le Département de l'Orne	11
Le Département du Calvados	12
L'URML Normandie	13
Le GCS Télésanté Basse-Normandie	14
Annexe 1 : Glossaire	15
Contacts Presse	16

L'outil ViaTrajectoire

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose aux particuliers, aux médecins libéraux, aux professionnels des secteurs hospitalier et médico-social une aide à l'orientation personnalisée en Soins de Suite et de Réadaptation, en Hospitalisation A Domicile, en Unité de Soins de Longue Durée ou en structure d'hébergement pour personnes âgées dépendantes via internet.

Adresse du site ViaTrajectoire : <https://viatrajectoire.fr>

Page d'accueil générale de ViaTrajectoire

Espace « Particulier » de ViaTrajectoire

ViaTrajectoire, l'inscription simplifiée en maison de retraite

Trouver une place en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) était jusqu'ici laborieux. Le portail ViaTrajectoire, en dématérialisant le processus, contribue à faciliter les démarches pour les personnes âgées et leur famille. Grâce à la coopération de l'ARS de Normandie (Agence Régionale de Santé), des départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, et de l'URML Normandie (Union Régionale des Médecins Libéraux), la région propose, dès à présent, ce service à ses habitants.

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.



ViaTrajectoire, un portail d'inscription en EHPAD et USLD

ViaTrajectoire est un service en ligne qui aide la personne âgée et ses proches à trouver un EHPAD répondant à leurs besoins. Il leur permet également de faire leur demande d'inscription en ligne. Toute personne qui cherche une place en EHPAD peut désormais utiliser ViaTrajectoire pour :

- ▲ consulter l'annuaire détaillé des EHPAD,
- ▲ faire sa recherche par critères géographiques, financiers, médicaux, et de confort,
- ▲ compléter une demande d'inscription en ligne,
- ▲ transmettre son dossier à son médecin traitant,
- ▲ échanger directement avec les établissements.

Auparavant, les personnes âgées et leur entourage complétaient à la main le dossier unique d'admission avec l'aide de leur médecin traitant pour le volet médical, le photocopiaient en plusieurs exemplaires, puis l'adressaient à chaque EHPAD sollicité. Le suivi se faisait obligatoirement par courrier et téléphone.

Les personnes à la recherche d'un EHPAD peuvent désormais s'informer directement sur le site de ViaTrajectoire où sont répertoriés tous les EHPAD de Normandie et des autres régions qui développent le même outil*, indépendamment du département où elles habitent. Elles peuvent sélectionner les établissements répondant à leurs souhaits géographiques, à leurs contraintes financières, mais également à leurs besoins médicaux et leurs critères de confort. ViaTrajectoire les accompagne, pas à pas, dans la réalisation d'un dossier complet au format national du Code de l'action sociale et des familles.

Ce dossier est constitué de trois volets indépendants :

- ▲ un volet administratif ;
- ▲ un volet médical contenant les informations nécessaires, saisies avec l'aide du thésaurus médico-social par le médecin traitant ou hospitalier ;
- ▲ un volet autonomie calculant le degré de dépendance grâce à l'utilisation de la grille AGGIR.

Le médecin traitant accède, grâce à sa Carte de Professionnel de Santé (CPS), à une plateforme spécialement conçue à son attention : il y saisit toutes les informations relatives à la santé et à l'autonomie de son patient dans les deux volets concernés, qu'il peut mettre à jour très simplement. Le particulier accède en permanence à la partie administrative et peut l'actualiser en quelques clics. Il suit également l'état de ses demandes et est informé en temps réel du refus ou de l'acceptation de sa demande.

Les professionnels sociaux des départements peuvent aider le demandeur en difficulté à gérer sa demande d'inscription en ligne.

ViaTrajectoire allège et modernise une démarche administrative qui intervient à une étape de la vie rendue souvent difficile par la perte d'autonomie, le deuil du conjoint ou la santé défaillante de la personne concernée.

* Voir page 8 (carte des régions)

Un outil également au service des établissements

ViaTrajectoire simplifie considérablement la gestion des demandes d'inscription reçues en EHPAD et USLD, grâce à la liste d'attente et au tableau de bord.

Jusqu'à présent, les dossiers d'inscription papier n'étaient pas le réel reflet des demandes en cours au sein d'un établissement. En effet, il était impossible de savoir si la personne âgée n'avait pas été admise entre-temps dans un autre établissement. Par conséquent, lorsqu'une place se libérait, il était de règle que l'établissement contacte de nombreuses personnes ayant déposé un dossier d'admission, avant de trouver celle dont la demande était encore effective. Ce qui non seulement révélait une absence de visibilité sur la liste d'attente réelle, mais aussi représentait une perte de temps considérable.

Désormais, chaque EHPAD normand peut accéder, sur le site ViaTrajectoire, à un tableau de bord des demandes en cours. Il est informé en temps réel des demandes rendues caduques à la suite d'une admission dans un autre EHPAD. Il accepte les demandes par un simple clic, en informant par la même occasion l'usager et les autres établissements sollicités. Il justifie également tous les refus dans l'outil, assurant ainsi une meilleure transparence des admissions. La liste d'attente est réactualisée au moment d'une relance automatique, tous les 6 mois: le demandeur ou son représentant est invité par un email, à confirmer ou non l'actualité de sa demande et, le cas échéant, à déclarer les éventuels changements de l'état de santé ou de l'autonomie.

Autre avantage non négligeable: tous les EHPAD, même les plus petits, bénéficient par le biais de ViaTrajectoire d'une vitrine exceptionnelle sur le Web. Par son moteur de recherche intelligent, impliquant critères financiers, médicaux et géographiques, ViaTrajectoire permet à l'internaute de trouver l'établissement répondant à ses besoins, indépendamment de la présence sur internet de l'établissement.

ViaTrajectoire contribue enfin au décroisement ville/hôpital et champ sanitaire/médico-social. Lors d'un retour à domicile après l'hospitalisation, la demande d'inscription faite par l'équipe hospitalière peut être transmise à un accompagnant social du domicile si besoin. Dans tous les cas, le service remettra au patient le mode opératoire et le numéro confidentiel de son dossier pour qu'il puisse suivre de chez lui les réponses à sa demande. De même, si une demande est faite au domicile, elle peut être reprise par l'hôpital en cas d'hospitalisation de la personne âgée, avec son accord. Ainsi, on évite des doublons sur les listes d'attente et une perte de temps liée à une double saisie.

Le médecin traitant, un acteur clé

Le service ViaTrajectoire préserve la relation entre la personne âgée et son médecin traitant. En effet, comme par le passé, le demandeur doit se rendre chez son médecin pour l'informer de ses démarches et lui demander de remplir les volets médical et autonomie.

Les médecins libéraux sont donc amenés à se connecter à la plateforme ViaTrajectoire déclinée spécialement à leur attention, accessible sur connexion de leur Carte de Professionnel de Santé (CPS). Ils ont la possibilité de compléter les volets médical et autonomie en présence ou non de l'usager. Les données médicales, visibles uniquement par les médecins, sont modifiables à tout moment.

Le médecin traitant du demandeur peut ajouter des documents issus de son dossier patient informatisé. A l'inverse, il peut télécharger la copie de ces volets et les enregistrer au sein de son dossier patient informatisé.

Le médecin traitant accède également aux autres fonctionnalités de ViaTrajectoire : il peut s'appuyer sur l'annuaire en ligne afin de conseiller ses patients et même procéder à l'envoi du dossier à la demande d'un patient.

En enregistrant son adresse électronique dans son espace dédié, le médecin traitant a la possibilité d'être averti en temps réel par email des suites données aux demandes de ses patients.

ViaTrajectoire, une meilleure connaissance du territoire et des besoins de la population

ViaTrajectoire est aussi un outil de pilotage de l'offre en établissements médico-sociaux, un enjeu pour l'Agence Régionale de Santé de Normandie et les conseils départementaux.

Dans un contexte de vieillissement de la population, ViaTrajectoire offre un observatoire statistique en temps réel des demandes d'inscription en cours. Ces indicateurs chiffrés mettront en évidence les éventuelles carences par secteur géographique ou par prise en charge spécifique (troubles du comportement, soins médico-techniques importants, Alzheimer...) L'observation des refus ou retards de prise en charge, par exemple, après analyse des causes, doit conduire à des ajustements mutuels au profit de la qualité de prise en charge des patients. C'est sur cette base que les autorités publiques pourront lancer des appels à projet pour réaliser de nouveaux équipements ou services en réponse aux besoins mesurés. La Loi Hôpital Patients Santé Territoires a confié en 2009 cette responsabilité aux organismes compétents que sont l'ARS et les conseils départementaux.

ViaTrajectoire devient un appui incontournable et objectif à la prise de décisions pour l'évolution de l'offre. ViaTrajectoire permet aux ARS et aux départements de mieux appréhender l'estimation des besoins non couverts. De plus, on espère de ViaTrajectoire EHPAD le même effet de régulation que ViaTrajectoire SSR/HAD (Soins de Suite et de Réadaptation/Hospitalisation A Domicile) qui a permis une fluidification du parcours du patient grâce à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et la transparence du dispositif.

Enfin, l'utilisation d'un même logiciel par toute la France simplifie les transferts entre régions, outre-mer compris, en cas de rapprochement familial par exemple. Le Ministère, comme les Agences Régionales de Santé, ont vu qu'il devenait possible d'observer le champ d'une manière plus globale permettant de prévoir les évolutions majeures de l'offre à promouvoir.

ViaTrajectoire, le fruit d'une collaboration interrégionale

ViaTrajectoire est le fruit d'une coopération étroite entre professionnels de santé et médico-sociaux, tutelles et spécialistes des systèmes d'information, qui a débuté en 2004 en région Rhône-Alpes.

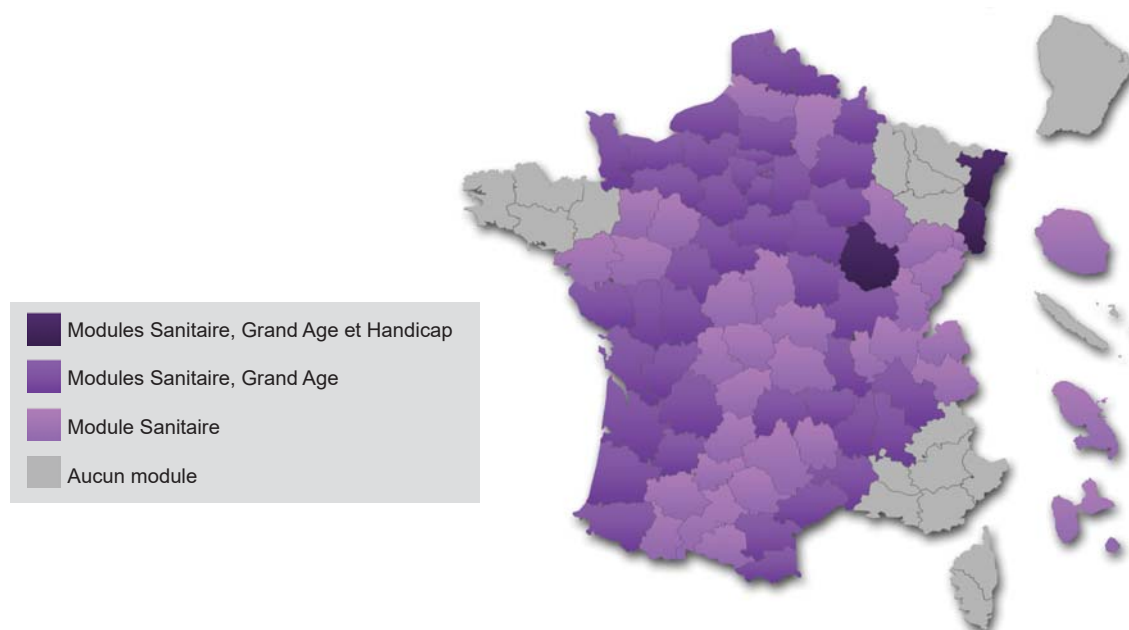
Dès 2003, la Coordination en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) « Rhône Réadaptation » propose diverses solutions pour remédier aux dysfonctionnements principaux constatés dans son champ d'action. La mise en œuvre de la première version – appelée alors Trajectoire – voit le jour grâce au travail du département des systèmes d'information des Hospices Civils de Lyon, en coopération avec le Groupement de Coopération Sanitaire de la région Rhône-Alpes SISRA et le soutien de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

A partir de 2009, avec l'adoption de Trajectoire SSR par les régions de France dont la Normandie, une coopération interrégionale s'est organisée et n'a cessé de faire évoluer le concept et les applications opérationnelles.

A partir de 2012, le déploiement du module grand âge de ViaTrajectoire est le fruit d'un travail coopératif des équipes de terrain, des ARS et de plusieurs conseils départementaux. Sur l'ex territoire bas-normand, l'ARS, l'URML et les conseils départementaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, avec le soutien opérationnel du GCS Télésanté Basse-Normandie, coopèrent étroitement sur le sujet. Sur l'ex territoire haut-normand l'ARS a créé la cellule de Coordination-Orientation Parcours, portée par le CHU de Rouen et l'hôpital de la Croix Rouge, qui a déployé la solution en lien avec les conseils départementaux de l'Eure et de la Seine-Martime.

L'équipe ViaTrajectoire Rhône-Alpes réunit régulièrement le comité interrégional de suivi de ViaTrajectoire (médecins et collaborateurs chargés du déploiement du logiciel dans les régions de France) pour préparer les évolutions futures aussi bien en termes de préconisations médicales de prise en charge (thésaurus), que d'évolution de la demande d'admission ou d'élargissement du champ à d'autres domaines.

L'équipe ViaTrajectoire observe constamment et prend en compte l'ensemble des travaux des sociétés savantes, de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'assurance maladie.



Des acteurs engagés

Agence Régionale de Santé de Normandie

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargée du pilotage de la santé en région ainsi que de la régulation et de l'adaptation de l'offre de santé dans les champs sanitaire, médico-social et de prévention pour répondre aux besoins de la population.

Pour mener à bien ses missions, elle travaille en étroite coopération avec l'ensemble des acteurs du système de santé : établissements de santé et médico-sociaux, représentants des professionnels de santé, collectivités territoriales...

Les orientations de la politique de santé en matière de prise en charge des personnes âgées sont définies par le Projet régional de santé 2013 - 2018 en particulier le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS).

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement vient renforcer ces orientations notamment en matière d'admission de la personne âgée. La politique d'accompagnement de la perte d'autonomie poursuit deux objectifs : permettre aux âgés d'exercer pleinement leur libre choix et garantir aux personnes susceptibles d'entrer en maison de retraite un accueil dans de bonnes conditions.

L'un des enjeux majeurs est de favoriser la continuité de la prise en charge des personnes âgées en Normandie, et donc de faciliter leur orientation dans le système de santé, en tout point du territoire régional.

L'Agence Régionale de Santé est intervenue à plusieurs niveaux pour ce qui concerne le pilotage et la mise en place du projet ViaTrajectoire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (conseils départementaux, Union Régionale des Médecins Libéraux, Groupement de Coopération Sanitaire Télésanté Basse-Normandie, Coordination Orientation et Parcours Haute Normandie, établissements de santé...)

- ▲ détermination des besoins au regard du parcours des patients,
- ▲ choix de l'outil, en cohérence avec les outils existants en matière d'orientation des patients (ViaTrajectoire SSR/HAD),
- ▲ impulsion du projet au plan régional,
- ▲ concertation et échanges avec les acteurs concernés,
- ▲ élaboration de la stratégie et du calendrier de déploiement,
- ▲ suivi de l'expérimentation,
- ▲ financement du déploiement de l'outil.

Perspectives

Dans les départements de l'Eure et la Seine Maritime, ViaTrajectoire a également été choisi. Si le modèle de déploiement diffère quelque peu entre les cinq départements normands, il n'en demeure pas moins que nous irons vers une convergence des pratiques.

Le Département de la Manche

L'accompagnement des aînés est une priorité pour le Département de la Manche qui en 2015 y a consacré environ 115 millions d'euros. Le conseil départemental a choisi de mettre le parcours individuel de l'habitant au cœur de ses orientations stratégiques et à ce titre les services sont mobilisés pour apporter aides et conseils aux familles.

Depuis 2011, le conseil départemental s'est mobilisé pour d'une part contribuer à construire l'outil ViaTrajectoire aux côtés de l'éditeur et d'autre part porter le projet de déploiement en région. Ainsi, en 2013, à l'invitation du département de la Manche et avec le concours actif du GCS Télésanté Basse-Normandie, les conseils départementaux de l'Orne et du Calvados ainsi que l'URML ont rejoint le projet qui a pu, dès lors, être soutenu par l'ARS.

Les élus départementaux et leurs services se sont ainsi mobilisés afin d'offrir aux personnes âgées et à leurs familles un processus simplifié d'inscription en EHPAD via une solution Web.

La mobilisation des établissements de la Manche durant la phase expérimentale puis durant le déploiement a grandement contribué à faire de ce projet une réussite et une réalité pour les personnes concernées.

Fin avril 2016, plus de 1000 dossiers avaient déjà été adressés aux EHPAD dans la Manche démontrant un réel intérêt pour l'outil.

Désormais accessible sur tout le département, cet applicatif est au service de tous les acteurs impliqués dans l'action gériatrique et placé au centre de leur nécessaire coopération au service des habitants.

Le département de la Manche propose l'accès à ce service via son site internet senior.manche.fr qui offre conseils, adresses et services utiles concernant l'aide aux personnes âgées tel que le suivi du dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

INFOS PRATIQUES

senior.manche.fr

Un site dédié aux personnes âgées du département et à leurs familles, vous y trouverez tous types de renseignements ainsi que l'action du conseil départemental en faveur des personnes âgées.

Le Département de l'Orne

Pour Alain Lambert, Président du Conseil Départemental de l'Orne, « l'accompagnement des personnes âgées est une mission essentielle du Département. Il s'agit de trouver, au quotidien, pour le bien-être de nos aînés, le meilleur compromis entre autonomie, confort et sécurité ».

Près d'un quart des Ornais a plus de 60 ans. Ils seront près d'un tiers en 2020. Prévoyant une poursuite de l'augmentation de la population des seniors dans les prochaines années, le département s'est fixé un double objectif à l'horizon 2020 :

- ▲ garantir aux Ornais les plus âgés et les plus vulnérables des conditions de vie optimales tout en assurant le développement équilibré des territoires,
- ▲ proposer aux Ornais un service public de proximité de pointe tout en maîtrisant les coûts.

En 2015, 45,4 M€ ont été consacrés dans le budget départemental à l'accompagnement de nos aînés, dont 1 M€ pour l'agrandissement et la rénovation des maisons de retraites. L'Orne possède un très bon niveau d'équipement en places d'EHPAD sur son territoire au regard de la population de personnes âgées, se positionnant en tête des **départements les mieux équipés de France.**

Le Département de l'Orne agit désormais surtout pour adapter les modes d'accueil existants, les agrandir, les moderniser. Il veille également à diversifier de nouvelles formes d'accueil des seniors comme l'hébergement en famille ou comme à Écouché où des logements situés à proximité d'un EHPAD, permettent aux locataires (personnes âgées autonomes) de bénéficier de certains services de l'EHPAD, en fonction de leurs besoins.

Face à cette offre de logements riche et diversifiée sur l'ensemble du département de l'Orne, le site internet ViaTrajectoire est un pas de plus pour faciliter la recherche et l'inscription des personnes âgées dans un cadre adapté à leurs souhaits.

INFOS PRATIQUES **orne.fr**

Dans la rubrique "santé-social /seniors" dédiée aux personnes âgées du département et à leurs familles, vous trouverez les renseignements ainsi que l'action du conseil départemental en faveur des personnes âgées.

Le département de l'Orne propose l'accès à ce service via son site internet orne.fr qui offre conseils, adresses et services utiles concernant l'aide aux personnes âgées.

Le Département du Calvados

Trouver sa maison de retraite en un CLIC !

Parmi les projets de modernisation engagés pour faciliter la vie des usagers calvadosiens, certains concernent spécifiquement les personnes âgées et leurs proches. L'objectif est de simplifier au maximum les démarches souvent lourdes à effectuer dans un contexte de perte d'autonomie.

Après « l'APA en un CLIC », téléservice permettant d'effectuer sur Internet une demande d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, le Département du Calvados poursuit ses efforts pour offrir des solutions innovantes aux personnes âgées et à leurs proches.

Dans cette logique, le Calvados s'est engagé dans le projet national ViaTrajectoire qui permet d'effectuer en ligne, depuis le site calvados.fr, une demande d'admission en maison de retraite.

Ce nouveau service sur le département couvre désormais l'ensemble des 6 secteurs définis pour le déploiement dans le Calvados.

Une offre globale de services

Les services en ligne – « l'APA en un CLIC » et ViaTrajectoire – viennent compléter les dispositifs mis en place dans le cadre de la politique départementale en faveur des personnes âgées comme les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination pour les personnes âgées), les MAIA (Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer) ou l'augmentation des capacités d'accueil en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

CHIFFRES CLÉS

111 M€..... budget 2015 dédié aux personnes âgées
15 027 bénéficiaires de l'APA
6..... CLICS labellisés
3..... MAIA qui ont accompagné près de 400 personnes
8031 places d'hébergement pour les personnes âgées
1052..... places d'hébergement en unités spécialisées Alzheimer

INFOS PRATIQUES

calvados.fr

Accédez directement à ViaTrajectoire depuis calvados.fr, rubrique "services en ligne" et depuis les pages consacrées à l'action départementale en faveur des personnes âgées

L'URML Normandie

L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie (URML), est une structure réglementaire qui représente les 5100 médecins libéraux de la région.

Ses missions, définies par décret, ont trait à l'organisation de l'offre de santé régionale :

- ▲ participation à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé,
- ▲ organisation de l'exercice professionnel,
- ▲ déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information partagée...

L'URML travaille en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé sur tous ces sujets.

Dans le cadre de son activité relative au déploiement des systèmes d'information, l'URML Normandie et l'ADOC BN (association issue de l'URML et dédiée au déploiement des Systèmes d'Information) promeuvent l'outil ViaTrajectoire auprès des médecins libéraux, aux côtés de leurs partenaires que sont l'ARS, le GCS TSBN et les conseils départementaux.

L'URML et l'ADOC BN soutiennent l'utilisation de ViaTrajectoire qui remplace les multiples formulaires par un dossier unique basé sur les outils modernes de communication.

INFOS PRATIQUES

adoc-bn.org

Retrouvez le tutoriel
vidéo sur le site.

En cas de difficulté ou de
question, n'hésitez pas
à contacter le service
d'assistance au

02 31 06 22 02

Le GCS Télésanté Basse-Normandie

Le GCS Télésanté Basse-Normandie, créé en novembre 2009, est un groupement de coopération sanitaire de droit privé, qui compte 148 membres depuis mars 2016. Il se compose d'un administrateur, d'un directeur, d'un comité restreint et d'une équipe opérationnelle dédiée aux missions qui lui sont confiées.

Ses missions

Acteur incontournable de la transformation des usages par le numérique, TSBN assure la maîtrise d'ouvrage régionale de l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de télémédecine et de systèmes d'information de santé.

Véritable structure de mutualisation, le groupement travaille au développement de la télémédecine et à la modernisation des systèmes d'information de santé.

Il facilite et accompagne la mise en œuvre des projets et services e-santé sur le territoire ex-bas-normand, en veillant à l'interopérabilité et à la sécurité des systèmes déployés. Outre des services d'infrastructures, l'offre de services comprend à la fois des services d'information, de télémédecine et des systèmes d'information de santé partagés.

Compétences et expertise

Au service de ses membres, TSBN accompagne les porteurs de projets dans la formalisation des besoins, dans la rédaction de cahiers des charges et la contractualisation.

Il apporte conseils et expertise en matière de télésanté.

Pilote de projets, il favorise le déploiement des usages.

Sa gouvernance

Les décisions sont prises en assemblée générale réunissant l'ensemble des membres de TSBN au moins deux fois par an.

Répartis en quatre collèges délibératifs (Réseaux et structures transverses, Ville, Etablissements sanitaires, Etablissements médico-sociaux), les membres sont aussi représentés dans un comité restreint qui se réunit régulièrement.

Un cinquième collège, consultatif, permet d'associer les instances représentatives des professionnels, aux réflexions liées aux projets et services de TSBN. Ces membres se réunissent au sein d'un comité consultatif.

**INFOS
PRATIQUES**
viatrajectoire.fr

Hotline dédiée aux
professionnels des
établissements
sanitaires et EHPAD

02 50 53 70 02

Annexe 1 : Glossaire

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) :

L'allocation personnalisée d'autonomie s'adresse à l'ensemble des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) :

Guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, de manière à améliorer leur vie quotidienne.

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :

Structure médicalisée anciennement dénommée « maison de retraite » ayant vocation à accueillir des personnes âgées dépendantes et avec un besoin de soins.

Grille AGGIR (Autonomie, Gérontologique, Groupes Iso-Ressources) :

Grille nationale permettant d'évaluer le degré de dépendance du demandeur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) afin de déterminer le niveau d'aide dont il a besoin.

HAD (Hospitalisation A Domicile) :

Forme d'hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne.

MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) :

Méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice, l'intégration des services d'aide et de soins.

SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) :

Etablissement public ou privé, auparavant désigné par l'intitulé « moyen séjour », ayant pour mission de dispenser des soins de réhabilitation et de réadaptation, en vue du retour au domicile de la personne après stabilisation de son état.

USLD (Unité de Soins de Longue Durée) :

Structure accueillant et prenant en charge des personnes présentant une pathologie organique chronique ou une poly-pathologie, des situations requérant un suivi médical rapproché, des actes médicaux itératifs, une permanence médicale, une présence infirmière continue et l'accès à un plateau technique minimum.

Contacts Presse :

ARS de Normandie

Hélène LANDEAU

Chargée de mission communication
helene.landeau@ars.sante.fr
02 31 70 97 63

URML Normandie

contact@urml-normandie.org
02 31 34 21 76

Conseil départemental du Calvados

Marianne FRESNAIS

Attachée de presse
marianne.fresnais@calvados.fr
02 31 57 11 20 / 06 98 96 05 45

Conseil départemental de la Manche

Héloïse Caillard

Attachée de presse
heloise.caillard@manche.fr
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61

Conseil départemental de l'Orne

Sandrine FOURCAULT

Chargée de communication Pôle print/presse
fourcault.sandrine@orne.fr
02 33 81 60 00 - poste 1264

GCS Télésanté Basse-Normandie

Prisca HIRTZ

Chargée de communication
p.hirtz@tsbn.fr
06 60 82 29 74
